

OBJECTIF(S)

- *Découvrir la réglementation européenne et française et les applications possibles du drone pour son activité professionnelle, passer l'examen télépilote OPEN A1 & A3.*

DUREE

**2 jours
soit 14 heures**

TARIF NET DE TVA

**Tarif tous publics
600 TTC**

Tarif TNS
Nous contacter

EFFECTIF

Présentiel
Min 3 personnes
Max 9 personnes

LIEUX DE FORMATION

Melun Villaroche :
Aérodrome de Melun
Villaroche route
départementale 57
77950 MONTREAU SUR
LE JARD

PROGRAMME

Définir les applications du drone

- >> Par métier, les utilisations possibles (adaptation au public)

Le contexte du pilotage

- >> La réglementation européenne et française
- >> Aérologie et météorologie
- >> L'espace aérien
- >> La sécurité au sol
- >> Les scénarios

Devenir pilote et/ou exploitant

- >> L'examen théorique
- >> L'épreuve pratique
- >> L'enregistrement de l'exploitant
- >> L'examen européen A1A3 (avec passage effectif)
- >> Les formalités avant le vol

Démonstration et pilotage en double commande

- >> Le matériel
- >> Paramétrages machine
- >> Paramétrages prise de vue
- >> Gestion du vol
- >> La récupération des données : images, vidéos, données...

Définir les applications du drone

- >> Par métier, les utilisations possibles (adaptation au public)

Le contexte du pilotage

- >> La réglementation européenne et française
- >> Aérologie et météorologie
- >> L'espace aérien
- >> La sécurité au sol
- >> Les scénarios

Devenir pilote et/ou exploitant

- >> L'examen théorique
- >> L'épreuve pratique
- >> L'enregistrement de l'exploitant
- >> L'examen européen A1A3 (avec passage effectif)
- >> Les formalités avant le vol

Utilisation d'un drone à titre professionnel A1 & A3

DATES DE FORMATION

Les 14 et 21 juin 2023

Les 26 juillet et 2 août 2023

Les 23 et 30 août 2023

Les 13 et 20 septembre 2023

Les 11 et 18 octobre 2023

Les 15 et 22 novembre 2023

Les 13 et 20 décembre 2023

CONTACT

Service Formation

France-Lise PIOCHE

Tél : 01 47 29 43 83

formation.92@cma-idf.fr

PUBLIC

Tout public

PRE-REQUIS

Être âgé de 14 ans.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Analyse des activités et besoins des participants, exposés théoriques et pratiques, études de cas pratiques de missions, exercices sous forme de QCM, pilotage en double commande permettant une prise de conscience des possibilités, risques et précautions.

ÉVALUATION

Evaluation des acquis à l'entrée et à la sortie de la formation.

PROFIL FORMATEUR

Télépilote qualifié OPEN A1, A2, A3 et pour les scénarios nationaux.

SUIVI ET VALIDATION

Délivrance d'une attestation de fin de formation.

Un examen final permet de prétendre à l'«Attestation de télépilote sous-catégories A1 et A3», qualification mise en place par la Direction Générale de l'Aviation Civile.

Questionnaire de satisfaction.